

# Logiciels, 5è Truffle 100: consolidation et croissance se confirment

Organisé par l'investisseur Truffle Capital, en partenariat avec le CXP et Mar-Tech & Finance, avec le soutien de Syntec informatique, le Truffle 100 des logiciels établit le palmarès du secteur des éditeurs de logiciels en France.

De sa 5è édition (au 31 décembre 2008), il ressort que l'univers des logiciels maintient la croissance et l'emploi. Mais les principaux points d'inquiétude subsistent. Malgré les premières mesures prises, la France continue de perdre son patrimoine.

Nouvel avertissement, entendu cette année, par Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique.

L'édition 2008 confirme le dynamisme du secteur du logiciel, tant en termes de chiffre d'affaires que d'investissements en R&D ou encore en création d'emplois. Voilà pour les bonnes nouvelles. En revanche la consolidation du marché, commencée en 2007, continue d'inquiéter.

La croissance est encore au rendez-vous avec un chiffre d'affaires des 100 premiers éditeurs qui s'élève à **3,8 milliards d'euros**, soit une légère augmentation par rapport à 2007 (3,7 milliards). 87% des sociétés enregistrent une croissance. 27 éditeurs ont progressé dans le classement (29 en 2007), 7 ont conservé leur place (16 en 2007) et 49 ont perdu au moins une place (39 en 2007).

Mais à noter que s'il n'y avait pas eu, ces trois dernières années, les rachats de BO (Business Objects) et d'autres comme Ilog, GL Trade, le chiffre d'affaires consolidé des 100 premiers éditeurs de logiciels dépasserait **les 5 milliards!**

**Dassault Systèmes, Sopra Group et Cegid** conservent leur trois premières places au classement et parmi les 10 premiers, on compte 7 sociétés franciliennes (et 62 sur 100) ; deux sortants (GL Trade et Ilog, anciennement numéros 4 et 5 du palmarès) et deux nouveaux entrants (Cegedim Active en 9 et Berger-Levrault en 10).

On note que 5 éditeurs français ont été rachetés (6 en 2007), dont 4 par des sociétés étrangères, et que leur chiffre d'affaires représentait 371 millions d'euros.

*« Ces rachats mettent en évidence les difficultés de nos sociétés à rester indépendantes au-delà d'un certain seuil de développement ; ce qui pourraient être jugulés par le rallongement du statut JEI de 8 à 15 ans et la mise en place d'un véritable Small Business Act européen »*, souligne Bernard-Louis Roques, dg, co-fondateur de Truffle Capital.

*« (...) Cette étude montre bien que les entreprises françaises du secteur du logiciel n'ont pas atteint, dans leur grande majorité, la **taille critique** qui pourrait leur permettre de se protéger contre des rachats étrangers et d'envisager sereinement un développement à l'international. C'est pourquoi je veux leur faciliter l'accès à la commande publique, en faisant largement connaître auprès d'elles et des acheteurs publics la possibilité prévue par la Loi de Modernisation de l'Economie de leur réserver 15% d'un marché public. Cette possibilité*

*représente un vrai pas en avant sur le chemin d'un SBA[Small business act, USA]à la française, et je compte sur l'administration pour la mettre en oeuvre systématiquement, dans un esprit d'efficacité et de cohérence de l'action publique» , commente Nathalie Kosciusko-Morizet.*

*(A suivre )*